

Communiqué de presse

Syngenta Group atteint le cap des 50 millions d'hectares de terres agricoles gérées numériquement

2 février 2021, Bâle / Suisse

- Syngenta Group atteint le cap des 50 millions d'hectares de terres agricoles activement gérées par les producteurs utilisant les services numériques du groupe
- Syngenta Group est la seule entreprise agricole à disposer de plates-formes de services numériques de premier plan sur les quatre principaux marchés agricoles : Les États-Unis, le Brésil, la Chine et l'Europe de l'Est
- La gamme de services numériques de pointe du Groupe comprend le dépistage avancé, la sélection des semences, l'aide à la décision en matière d'imagerie, la gestion des risques météorologiques, la planification financière, la gestion des cultures et des opérations agricoles

Greg Meyers, Syngenta Group Chief Information and Digital Officer a déclaré : "Nous sommes convaincus que les innovations numériques dans le domaine des technologies agricoles conduiront à une agriculture meilleure, plus écologique et plus durable. En tant que partenaire le plus local au monde en matière de technologie et d'innovation agricoles, le fait que nous gérons désormais 50 millions d'hectares de terres agricoles grâce à nos services numériques souligne les progrès que nous réalisons avec les agriculteurs du monde entier pour faire de cet avenir une réalité".

A propos de Syngenta Group

Le groupe Syngenta, dont les racines remontent à plus de 250 ans, figure parmi les leaders mondiaux dans le secteur de la technologie et de l'innovation agricole. Ses 49 000 collaborateurs travaillant dans plus de 100 pays œuvrent à la transformation de l'agriculture grâce à des produits et technologies révolutionnaires qui jouent un rôle essentiel pour permettre à la chaîne alimentaire de nourrir la population mondiale de manière sûre, durable et respectueuse de notre planète. Basé en Suisse et détenu par des investisseurs chinois, le Groupe tire sa force de ses unités d'affaires – Syngenta Crop Protection dont le siège se trouve en Suisse, Syngenta Seeds dont le siège est aux États-Unis, ADAMA qui a son siège social en Israël et Syngenta Group China – qui fournissent des moyens inégalés dans le secteur pour servir les clients où qu'ils se situent.

Contact

Media Relations
media@syngentagroup.com

Head of Global Media Relations
Saswato Das
saswato.das@syngenta.com

La protection des données est importante pour nous. Vous recevez cette publication conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 1 lettre f du RGPD (« intérêt légitime »). Cependant, si vous ne souhaitez pas recevoir d'autres informations sur Syngenta Group, il vous suffit de nous envoyer un bref [message](#) informel et nous ne traiterons plus les informations vous concernant à cette fin. Vous trouverez également de plus amples informations dans notre [politique de confidentialité](#).

Avertissement concernant les déclarations prospectives

Ce document peut contenir des déclarations prospectives, qui sont reconnaissables à l'emploi de verbes au futur et au conditionnel ou à des termes impliquant une projection dans le futur. De telles déclarations impliquent des risques et incertitudes susceptibles de rendre les résultats très différents de ceux annoncés. Pour le groupe Syngenta, ces risques et incertitudes sont, notamment, les risques liés aux procédures judiciaires, aux autorisations réglementaires, au développement de nouveaux produits, à l'intensification de la concurrence, au risque de crédit client, à la conjoncture économique générale et aux conditions de marché, à la conformité et aux mesures correctives, aux droits de propriété intellectuelle, aux réorganisations internes, à la dépréciation des actifs incorporels, à la façon dont les consommateurs perçoivent les cultures et organismes génétiquement modifiés ou les produits chimiques de protection des cultures, aux variations climatiques, aux fluctuations des taux de change et/ou des prix des matières premières, aux dispositions d'approvisionnement auprès d'une source unique, à l'incertitude politique, aux catastrophes naturelles et aux atteintes à la sécurité des données ou autres perturbations des systèmes informatiques. Le groupe Syngenta n'a aucune obligation de mettre à jour ses déclarations prospectives de manière à refléter les résultats réels, les hypothèses modifiées ou d'autres facteurs.